

**Organisation de la 7e réunion du Comité technique**  
**(novembre 2025)**

4 novembre 2025

Les 3 et 4 novembre, la 7e réunion du Comité technique relative au « Projet d'opérationnalisation du Système national de suivi des forêts et projet pilote REDD+ » appuyé par la JICA s'est tenue à Kinshasa.

Ce comité, en tant qu'organe subsidiaire du Comité conjoint de projet (CCP), constitue un cadre de discussion technique portant sur la coopération technique liée au Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) ainsi que sur les aspects techniques du projet pilote REDD+ (PIREDD Kwilu).

À la suite des conclusions de la réunion précédente, la présente session a procédé à la validation technique préalable de deux documents techniques majeurs issus des activités pilotes REDD+ soutenues par le PIREDD Kwilu : le « Manuel de suivi et d'évaluation des PAM du PIREDD » et le « Guide technique du modèle de projet REDD+ de la province du Kwilu ».

Lors de la première journée, des présentations ont été faites sur l'aperçu des activités du PIREDD Kwilu, le cadre institutionnel du REDD+, ainsi que sur les principaux éléments constitutifs du manuel PAM, notamment l'évaluation des bénéfices carbone, le suivi du couvert forestier à l'aide de drones et l'évaluation des bénéfices non carbone. La deuxième journée a été consacrée à des présentations sur la diffusion des foyers améliorés, les techniques durables de carbonisation et l'évaluation des bénéfices socio-économiques, suivies de discussions et d'échanges animés. Les débats ont permis de formuler d'importantes propositions de révision et, sous réserve d'intégrer ces amendements, les deux documents ont été adoptés par vote à main levée. Ils ont ainsi obtenu une validation technique préalable à une large majorité, proche de l'unanimité.

À la clôture, les deux documents approuvés ont été symboliquement remis à la Direction Générale des Forêts (DGFor), organe assurant la présidence du Comité technique, afin de confirmer leur approbation. La DGFor a indiqué qu'un atelier élargi, destiné à un plus grand nombre de parties prenantes, sera organisé sous l'initiative de l'administration. Après approbation finale, le Manuel méthodologique PAM devrait être institutionnalisé par arrêté ministériel afin d'établir une base opérationnelle efficace au niveau national.

Ces réalisations devraient contribuer à renforcer la transparence et la mesurabilité des politiques et mesures REDD+, ainsi qu'à consolider le cadre institutionnel de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts en République démocratique du Congo.



Vue de la salle lors de la 7e réunion du Comité technique



Cérémonie de clôture de la 7e réunion du Comité technique